

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE M. PAGNOL
« Le Petit Bois »
Chemin des Écoles
31750 ESCALQUENS

☎ 05 62 71 73 80
Fax 05 62 71 73 66
Mél : ce.0310454a@ac-toulouse.fr

CONSEIL D'ÉCOLE

Vendredi 27 novembre 2009

TABLEAU DES PRÉSENCES

<u>ENSEIGNANTS</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>MAIRIE</u>
Mme N. Charvet Mme L. Bayol Mme H. Cousserans Mme N. Garrigues Mme L. Leblan Mme C. Delage Mme D. Mailhos Mme M.-P Maraval Mme M.-D. Mouchet Mme M.-F. Ogez Mme A. Ossola Mr J. Rivière Mr J.-F. Méda Mme M. Guiraud Mme L. Bénard <i>Excusés</i> Mme C. Moignier Mme F. Oustri	FCPE S. Duchâteau Séguy Frédéric Agut-Bosc Sandrine Magoga Véronique Manenq Valérie Berniard Cathie <i>Suppléants remplaçants</i> Lajous Nathalie <i>Excusé</i> Schneller Christelle Couderc Pierre Mathieu Pascale APIE Gache Sylvie Collard Muriel Albert Laurent Pinon Sandrine Trochu Martine <i>Suppléants remplaçants</i> <i>Excusé</i> Lafarge Isabelle	Mme B. Sanmartin, adjointe au maire Mme R. Broussal, Conseillère municipale Mme O. Cambon, Conseillère municipale Excusés Mr S.A. Sérieys, Maire <u>DDEN</u> Non nommé à ce jour <u>ALAE</u> M. S. Vignaux M. M. Sola <u>R.A.S.E.D.</u> <u>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</u> Mme. M. Vanhove

ORDRE DU JOUR

I- Présentation de l'équipe enseignante et du nouveau comité des parents

II- Bilan Bibliothèque municipale

Mme Vanhove présente les grands axes de la collaboration de la bibliothèque avec les enseignants de l'école élémentaire. Elle souligne le fait qu'en plus d'être un lieu de vie et un lien social la bibliothèque entretient des liens précieux avec l'école.

- Elle assure l'accueil des classes (5 classes tous les lundis), les enfants sont responsabilisés au classement et au respect des livres.
- 14 classes ont bénéficié de l'action "Lecture en fête" bien que celle-ci ait été au départ réservée aux enfants du cycle III.
- Le "Prix des Incorruptibles" implique les cm1 de Mme Bénard.

- Des lectures de Noël sont organisées pour les enfants du CP.
- Un projet est en cours avec la classe des cm2 de Mme Maraval sur la poésie (Journée mondiale de la poésie : créer des poèmes sur un thème)

III- Bilan ALAE Rentrée 2009-2010

Compte-rendu établi par l'A.L.A.E.

Effectifs enfants dans l'école 385 sur 15 classes.

EFFECTIFS DES ANIMATEURS

L' ALAE dispose de 13 Animateurs tout au long de l'année avec un agent de service détaché à la surveillance de la cour de récréation.

Animateurs: 2 arrivées , 3 départs plus une démission.

EFFECTIFS DES AGENTS (TEMPS REPAS)

11 agents entre 12h-14h

EFFECTIFS DIRECTION

1 directeur : Stéphane Vignaux

1 directeur adjoint pédagogique: Alexandre Chinaud

1 directeur adjoint administratif: Michaël Sola

A- Matin

Ouverture à 7h30 et déjà 4 à 5 enfants en moyenne.

1 nombre d'enfants inscrits le matin:191

2 moyenne d'enfants présent sur la structure à 8h30: 100 enfants

B- LE 12H00-14H00 (temps cantine)

L'effectif total encadrement sur la pause méridienne est de 24 animateurs et agents soit 1 pour 14,1.

Moyenne de 344 enfants répartis en 2 service sur deux sites (cantine petit Bois et cantine de l'oustal):

Les animateurs et les agents et les délégués cantine travaillent toujours sur le Projet-Educatif « Temps-Repas »

Une réunion a été faite le mardi 24 novembre de 17h15 à 18h00

C- ACTIVITES ANNEXES

total des enfants sur le 12h00 et 14h00

1 Musique	<i>lundi</i>	<i>15 enfants</i>
	<i>Mardi</i>	<i>22 enfants</i>
	<i>Jeudi</i>	<i>26 enfants</i>

Vendredi 10 enfants
total Musique 73 sur la semaine
2 Anglais mardi 18 enfants **total Anglais 18**

Nous avons une moyenne de 42 enfants qui rentrent chez eux.
Il n'y a pas de changement* de service pour les cantines

**sauf cas particuliers (maladie,P-A-I -Protocole d'accueil individualisé)*

D- ACTIVITES ALAE 12h00-14h00

Activités diverses proposé par les animateurs :
BCD, Cour, Activités manuelles, Ping-Pong, théâtre, Danse, Foot, Informatique,
handball, Jeux Calmes, Basket
SPECTACLE DE Noël LE JEUDI 17 DECEMBRE à partir de 18h00(projection de vidéo)
FOOT partenariat avec le Toulouse Football Club.
Effectif récapitulatif:
200 enfants participent aux activités 98 chez les grands et 102 chez les petits.

E- LE SOIR

L'alaé prend le relais à 17h00 avec les appels fait dans les modules
L'alaé ouvre les portes aux parents à partir de 17h20 jusqu'à 18h15
les animateurs remettent en place les activités ci dessus.

Soir	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	<u>Total soir 7 animateurs plus Directeur.</u>
17h00	188	185	185	188	
17h30	100	100	100	100	
18h00	25	25	25	25	

Moyenne 1 animateurs pour 12,5 enfants

F- GARDERIE

La garderie prend effet le mardi et le jeudi de 16h00 à 17h00 sous la responsabilité de M.Vignaux.

Le déroulement se réalise de la sorte:

16h00 sonnerie. Appels dans les modules pour les enfants qui restent en garderie et à l'ALAE.

Les enfants qui sont en aides personnalisées sortent en récréation pendant 10 minutes, pendant se temps là, les autres goutes dans les modules sous la responsabilité des agents et des animateurs.

16h10 sonnerie. Les enfants qui étaient en récréation vont en aides personnalisées

alors que les autres partent en activité.

Ping-pong; BCD; jeux calme; basket; foot; cours et gymnase.

Ils ont à disponibilité une salle pour faire les devoirs.(Etage)

16h55 Sonnerie. Retour de tous les enfants des activité pour le contre Appel.

17h00 Sonnerie officielle.

La garderie municipale dispose de:

1 Directeur

13 Agents de service

7 animateurs

Effectif moyen de 13 enfants par animateurs sachant qu'il y en a environs 100 qui sortent le mardi et le jeudi.

G- Changement de services cantine (question FCPE)

Le changement de services n'est pas possible administrativement.

Vers 18 heures toutes les activités sont arrêtées mais la salle des jeux calmes est toujours ouverte. Aucune activité n'est soumise à une inscription qui contraindrait l'enfant une année entière, les activités sont libres et non imposées, néanmoins certaines d'entre-elles nécessitent un engagement sur une durée minimum comme la danse ou le théâtre qui se terminent par un spectacle.

IV- C.L.A.S.

Mme Broussal présente l'activité Clas qui regroupait 11 bénévoles pour 8 enfants du primaire en 2008-2009. L'organisation y était plus affinée et le lien avec les familles très positif. Cette année le Clas a débuté ses activités le 30 novembre avec deux enfants, d'autres enfants sont en attente, des bénévoles aident une fois par semaine aux devoirs du soir et l'autre soir présente un volet culturel avec de la lecture-écriture en relation avec la littérature enfantine.

V- L'École

A- Bilan financier 2008-2009

Bilan coopérative scolaire

Solde initial 7 183,82 €

(a)

Revenus

Subvention Mairie	2 671,00 €
Cotisation coopérative	4 639,00 €
Contribution A.P.I.E.	750,81 €
Contribution F.C.P.E	264,50 €
Loto des écoles	1 368,26 €
Fête des écoles	2 019,88 €
Photos scolaires	786,19 €
Activités éducatives	13 528,34 €

Dépenses

Adhésion O.C.C.E. Et assurance établissement	886,23 €
Abonnements collectifs	123,90 €
Investissement en matériel pédagogique	1 286,95 €
Spectacles et goûters	1 362,10 €
Frais divers de fonctionnement	122,28 €
Activités éducatives	19 341,13 €

26 027,98 € (b)

23 122,59 € (c)

Solde année 2008-2009 2 905,39 €

(b-c)

Solde final 2008-2009 10 089,21 €

(a+(b-c))

Remarques : Cette année nombre de factures ne sont arrivées à l'école qu'après les vacances scolaires, de sorte que 1741,74 € restent encore à régler (ou ont été réglés ces jours-ci. Cette somme sera enlevée du budget dont nous disposerons pour 2009-2010.

Détail des dons d'associations

APIE

Marché de Noël	147,89 €
Braderie de vêtements	287,86 €
Bourse aux livres	315,06 €

Affecté aux classes de découvertes (2-6-3-12)
Affecté à toutes les coop de classe
Affecté à toutes les coop de classe

FCPE

Marché de Noël	264,50 €
----------------	----------

Affecté aux classes de découvertes (2-6-3-12)

Loto des écoles

Loto des écoles	1 368,26 €
-----------------	------------

Affecté à toutes les coop de classe

Détail des subventions mairie

Subvention décembre 2008	921,00 €
Subvention avril 2009	875,00 €
Subvention juin 2009	875,00 €

Aides classes de découvertes
1er versement subvention coop
2ème versement subvention coop

La mairie répond à un parent que la subvention versée aux coopératives des écoles maternelle et élémentaire n'est pas liée au nombre de classe alors que la subvention destinée à l'achat des fournitures est proportionnelle au nombre d'élèves.

B- Organisation pratique

1- Règlement intérieur

Le règlement intérieur est fourni en pièce jointe et est disponible sur le site internet de l'école (<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-petit-bois-escalquens/>)

Le règlement intérieur est inclus dans la fiche de renseignements donnée aux parents à leur arrivée sur l'école et rendue chaque année pour modification. Si le règlement est modifié, il sera reproposé séparément. Il est signé spécifiquement. De plus il est commenté dans les classes avec les règlements simplifiés propres aux cycles II et III. Le règlement intérieur est affiché dans le hall central de l'école.

Points spéciaux à souligner :

- Les autorisations de sorties pour soins spécialisés (orthophonie...) pendant les heures de classe font l'objet d'un document particulier à demander au directeur de l'école et ne doivent être qu'exceptionnelles.
- L'exactitude doit être respectée quant aux heures d'entrée à 8 heures 50 et 13 heures 50.
- L'entrée de l'école est interdite à toute personne non autorisée (plan vigipirates)
- La responsabilité des enseignants à 12 heures et 16 heures ou 17 heures (voir Aides personnalisées) s'arrête au portail extérieur de l'école. Il n'est pas obligatoire de remettre l'enfant à un adulte. Ce qui n'est pas le cas des A.L.A.E. et garderie municipale.
- Les vêtements des enfants doivent être marqués.

2- Surveillance et partage de la cour

La cour est soumise à une surveillance par les enseignants de l'école élémentaire suivant un tableau des services mis au point en prérentrée scolaire.

Surveillance cour	Ouvertures	Récréations
	3 enseignants dont 1 au portail	5 enseignants répartis dans les cours

La cour n'est pas partagée entre les petits et les grands. Il existe un tableau d'utilisation des terrains de football (hand) et de basket pendant les récréations. Aucun problème particulier n'est à signaler dans la cour où le taux d'accidents demeure très faible. Il convient de signaler qu'aucune surveillance n'est parfaite et qu'un enseignant peut fort bien n'être pas sur le lieu d'un accident au moment où celui-ci se produit encore moins pour l'empêcher mais que l'intervention d'un adulte est toujours très rapide.

3- Jeux dangereux

Après concertation avec l'ALAE, aucun jeu dangereux n'a été constaté tant par les animateurs ou surveillants municipaux que par les enseignants jusqu'à présent, il n'en demeure pas moins que nous sommes vigilants et que nous interviendrons immédiatement si le fait survenait. La FCPE souligne la dangerosité des activités liées au "catch". L'équipe précise que ce phénomène est connu et sollicite l'attention tant des enseignants que des animateurs qui interviennent très vite auprès des enfants surpris à pratiquer ces jeux.

C- Bilan de rentrée : composition des classes et évolution prévisionnelle des effectifs

1- Les effectifs

a- Effectifs 2009-2010

Cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	Total
59	72	74	85	95	385

b- Effectifs prévisionnels 2010-2011

Cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	Total
60	59	72	74	85	350

Seuil de fermeture de la quinzième classe : $14 \times 26 = 364$

Il manquerait 14 enfants pour maintenir ouverte la quinzième classe.

2- Prévisions

La Mairie précise que 10 logements seront livrés courant janvier (9 T4 et 1 T5) et que l'on note deux inscriptions en maternelle. Des logements restent à livrer (T2, T3, T4). On ne connaît pas d'enfants pour l'instant. Les prévisions seront affinées à partir du mois de janvier pour être transmises à l'IEN quand il les demandera. Un document écrit sera demandé aux familles avant inscription définitive que l'administration demandera pour planifier la carte scolaire 2010-2011.

D- L'organisation de la semaine scolaire

1- Fonctionnement actuel

L'organisation de la semaine scolaire, tant pour l'école maternelle que pour l'école élémentaire, a été modifiée en conséquence de l'obligation de ne disposer que de 12 mercredis libérés au lieu de 16 comme l'année précédente.

- Aides personnalisées sur 30 semaines les mardis et jeudis de 16 heures à 17 heures dont 27 en présence d'un groupe d'élèves.
- Toutes les semaines sont semblables avec fin des cours les mardis et jeudis à 16 heures.
- Les enfants sollicités pour les aides personnalisées sont convoqués à titre individuel et leur admission est soumise à l'autorisation des parents.
- 12 mercredis sont libérés et leur liste est à l'affichage, sur le site de l'école élémentaire et a été distribuée aux parents.

Ce mode de fonctionnement est dérogatoire et en est à sa seconde année d'application. Il peut perdurer un an encore sans formalité puisque la dérogation court sur 3 ans et devra être rediscutée et revotée l'an prochain pour un fonctionnement sur les trois années suivantes. Le passage à une semaine de 4 jours n'est pas réversible.

2- Avantages et inconvénients

Avantages du système actuel : la régularité (1 heure le mardi puis 1 heure le jeudi sur 30 semaines accolées).

Désavantage du système actuel : Par la cohabitation avec l'A.L.A.E. et la garderie du soir, on note des mouvements bruyants (déplacement et appels des enfants puis activités) ainsi que les sonneries scandant les appels. Les classes côté cour sont très désavantagées.

Désavantage du passage au mercredi matin : Les enfants en difficultés connaîtraient 2 heures d'aides d'affilée et d'une manière irrégulière (voir la répartition des mercredis libérés), en revanche ils bénéficieraient de calme.

3- Les partenaires

La mairie ne s'est pas positionnée par rapport à des avantages matériels mais en fonction du meilleur fonctionnement pédagogique proposé par les enseignants. Le comité consultatif qui se réunit régulièrement étudierait en cas de modification les implications matérielles.

La FCPE souligne que le choix de reconduction a été pris l'année dernière en comité consultatif à l'unanimité.

L'APIE rappelle que c'est le choix de l'enseignant qui importe avant tout.

Le système actuel sera donc automatiquement reconduit jusqu'à l'année prochaine. Il faudra alors mettre à l'ordre du jour les modalités du choix de l'organisation de la semaine scolaire dès le 1^{er} conseil d'école.

E- Le R.A.S.E.D.

Le Rased fonctionne cette année sur l'école d'Escalquens avec une psychologue scolaire et une enseignante spécialisée pour une aide à dominante rééducative (E) sur le secteur habituel, une enseignante à dominante pédagogique (G) intervient également mais sur un secteur plus large. Un bilan des interventions Rased sera fait au cours du dernier conseil d'école de l'année scolaire.

L'APIE signale que l'école maternelle a distribué en début d'année le document présentant le fonctionnement du réseau avec les nouveaux enseignants. L'école élémentaire n'ayant pas reçu ce feuillet le réclamera pour le porter à la connaissance des parents.

F- Organisation de l'enseignement de l'anglais

Mme Cousserans et Mme Delage, enseignantes habilitées en anglais, assurent leur enseignement sur le principe des échanges de service. Mme Cousserans intervient au niveau des 4 CM2 et Mme Delage au niveau des 3 CM1. Ces interventions ont débuté dès la rentrée scolaire. Les 3 classes comportant des CE2 ont débuté leur apprentissage le lundi 19 octobre 2009, le temps que l'Inspection académique effectue le bilan de l'enseignement des langues, le recrutement et la répartition des personnels sous contrat.

G- Activités particulières

1- Activités avec intervenants extérieurs rémunérés

a- A.V.S.

Une personne intervient actuellement au titre d'Aide à la Vie Scolaire sur deux enfants pendant une partie des heures de classe. Une personne est en attente pour un troisième enfant. Ces personnes sont chargées d'aider l'enfant pendant les heures de classe dans ses difficultés d'organisation, d'attention ou de mobilité.

b- E.P.S.

Alexandre Chinaud intervient au niveau de toutes les classes à raison de 1 heure par semaine en tant que moniteur de sport en collaboration avec l'enseignant. Le cross des écoles aura lieu le jeudi 8 avril 2010.

c- Musique

Marie-Paule Dasque et Nathalie Picard interviennent une heure par semaine dans le cadre de l'éducation musicale auprès de tous les enfants de l'école, chaque classe ayant un semestre d'enseignement. Les concerts qui clôturent le semestre auront lieu respectivement les jeudi 28 janvier 2010 et mardi 15 juin 2010. Le changement des groupes musiques se fera le 1^{er} février 2010.

d- Piscine

Toutes les classes fréquentent la piscine de St Orens les vendredis, chaque classe ayant un semestre d'activités (15 séances). Des parents sont sollicités chaque année sans lesquels l'activité piscine ne pourrait avoir lieu, nous les en remercions. Pour intervenir en tant qu'accompagnateur dans le bassin il convient d'être agréé par l'Education nationale représentée par M. Bareil, conseiller pédagogique, au cours de deux stages d'une demi-journée de formation à St Orens. Un formulaire est envoyé aux parents en début d'année pour leur proposer cette formation.

2- Activités avec intervenants bénévoles (informatique, ..)

Il peut arriver que certains parents soient sollicités pour une action ponctuelle en informatique ou dans un autre domaine. Dans le cas où cette intervention est ponctuelle (même deux ou trois séances) et bénévole, elle est soumise à l'autorisation du directeur d'école étant bien entendu qu'il ne peut s'agir que d'une aide et que la maîtrise de la classe ne peut être que du domaine de l'enseignant.

3- Sorties scolaires

Les classes organisent habituellement des sorties qui peuvent être de deux types, avec nuitées ou sans nuitées. De plus des spectacles ou animations peuvent avoir lieu dans l'enceinte de l'école.

a- Sans nuitées

Sicoval	07/10/09	Station d'eau potable de Pech David	2 classes de CM2
---------	----------	-------------------------------------	------------------

Sicoval	14/10/09	Station d'assainissement de Ginestous	2 classes de CM2
Tarascon	15/10/09	Sortie préhistoire en Ariège	2 classe de CE2
Sicoval	20/10/09	Station d'assainissement de Ginestous et station d'eau potable de Pech David	2 classes de CM2
Ramonville	19/11/09	Ferme pédagogique	Tous les CP (3 classes)
Auzeville	04/12/09	Studio 7	1 classe de CE et 1 classe de CM2
Auzeville	09/12/09	Studio 7	1 classe de CM1 et 1 classe de CM2
St Orens	29/01/10	Festival du livre de jeunesse	2 classes de CM2
Blagnac	31/05/10	Odyssud	1 classe de CP

D'autres sorties seront programmées cette année scolaire.

b- Avec nuitées

Aucune sortie n'est actuellement programmée.

4- Spectacles

- L'association "Voies croisées" et la municipalité ont invité les enfants des écoles, dans le cadre du 3ème festival à assister à la prestation du groupe "Chet Nuneta" présenté par Les Jeunesses Musicales de France le vendredi 16 octobre 2009 à 15 heures. Le spectacle a été d'une excellente qualité et a satisfait tout son public.
- Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 17 décembre 2009 à la salle des fêtes à 11 heures et à 14 heures avec le spectacle "Au-Dessus des nuages" joué par la compagnie des Saltimbrank's. Le lendemain un goûter sera offert aux enfants de l'école élémentaire.

5- Autres interventions

La BPDJ interviendra dans le cadre de la prévention des drogues et assimilées au niveau des CM2, le lundi 1^{er} février 2010.

H- Plan vigipirates

Le plan vigipirates est toujours d'actualité (depuis le 7 juillet 2005). Quelques points importants :

- Les personnes accédant à l'école sont limitées aux personnels y travaillant. Les parents acceptés doivent être identifiés et il est possible d'en interdire totalement l'accès y compris de la cour de récréation.

- Les portes doivent être fermées.
- Les déplacements demeurent autorisés après toutes vérifications de sécurité.
- Extrait de la circulaire du 22 octobre 2009 : *"Les sorties scolaires occasionnelles sans nuitée et les sorties scolaires avec nuitée : Un dossier détenu par le responsable du déplacement, doit regrouper les autorisations parentales, la copie d'une pièce d'identité avec photo et les coordonnées des responsables légaux pour les élèves. Le dossier doit contenir également, pour toutes les personnes adultes chargées de l'encadrement, la copie d'une pièce d'identité avec photo et les coordonnées adresse et téléphones. Une difficulté peut être rencontrée lorsqu'un enfant ne dispose pas de pièce d'identité, ce qui est souvent le cas à l'école. Il convient à ce moment là de disposer d'une photocopie du livret de famille, d'une photographie et des coordonnées des responsables légaux de l'élève."*

VI- Points supplémentaires (questions des parents)

A- Loto au profit des écoles

L'équipe enseignante fait part aux membres du conseil d'école de sa décision de ne plus participer à l'organisation d'un loto des écoles. La surcharge actuelle du travail (concentration d'un programme lourd sur des horaires diminués, ajout de contraintes multiples - évaluations nationales, B2i, projets et aides personnalisées, etc ..) démotivent les enseignants à consacrer une part de leur temps libre à des activités qui ne sont pas du domaine professionnel. La perte de la recette inhérente aux gains partagés du loto avec l'école maternelle (voir budget ci-dessus) est intégrée par l'équipe enseignante.

Mme Sanmartin précise que dans son courrier où M. le Maire regrettait le manque de présence des enseignants à la soirée du loto (conseil d'école du 12 juin 2009), il ne s'agissait pas de leur reprocher leur non participation. Mme Sanmartin évoque le lien social créé par cette manifestation. La mairie respecte le choix des enseignants tout en précisant que la recette du loto n'était pas négligeable.

B- Marché de Noël

La FCPE sera présente sur le marché de Noël. Des classes participeront à la fabrication de décorations. L'APIE participera aussi au marché de Noël avec des ventes de boules et de pâtisseries.

C- Conseil municipal d'enfants et délégués de classe

Le Contrat Educatif Local a été repris, une réunion de travail avec Jeunesse et Sport a été prévue qui permettra d'organiser des réunions d'enfants (12 à 15 ans). Dans un premier temps il pourrait être créé un comité consultatif jeunes qui serait élargi. La FCPE, qui demande la création d'un conseil municipal des enfants, et l'APIE souhaiteraient y participer. Une réunion de pilotage aura lieu le mardi 8 décembre 2009.

Quant à la gestion des délégués de classe elle a été pour le moment abandonnée car cela était trop lourd à gérer et prenait du temps de classe.

Les délégués de cantine en revanche fonctionnent fort bien.

D- Communication avec l'école

Le téléphone et le répondeur fonctionnent correctement. Le directeur n'est pas en soi un personnel administratif devant demeurer à son bureau pour répondre au téléphone. Le "sans fil" ne porte pas dans toute l'école et est parfois laissé dans le bureau. Parfois il est nécessaire de tenir des réunions, d'aller à la poste, à la mairie, dans les classes. Si une communication ne permet pas de joindre l'interlocuteur, veuillez retenter ultérieurement ou bien laisser un message sur le répondeur. La messagerie est lue tous les jours mais pas forcément plusieurs fois par jour.

E- Grève du 22 octobre

Tous les enfants ont été récupérés à 12 heures et à 16 heures.

Les membres élus du conseil d'école se questionnent sur la promptitude à signaler aux parents l'état de grève ainsi que l'organisation modifiée des services qui en découlera. L'école et l'ALAE agissent aussi vite qu'ils le peuvent dans la mesure où ils sont en possession de tous les éléments interférant avec le fonctionnement des services ce jour-là : présence des enseignants (cela détermine l'obligation d'une garderie à partir de 25% de grévistes), maintien d'un service de cantine (dépendant du personnel municipal), maintien du service des transports (dépendant des services du Conseil général), maintien des activités A.L.A.E. (dépendant des grévistes dans l'animation et du quota d'encadrement lié aux absents parmi les employés municipaux).

En ce qui concerne les enseignants, dans la mesure où une grève doit être signalée 48 heures à l'avance, on ne peut élaborer un mot à distribuer aux parents avant ce délai. *Notons que la déclaration en direction de l'administration s'entend jours ouvrés, mercredi, samedi et dimanche exclus, donc une grève le lundi fait l'objet d'un préavis le jeudi précédent et une grève le jeudi fait l'objet d'un préavis le lundi précédent. Notons de plus que la déclaration d'intention faite par l'enseignant n'est que l'un des paramètres nécessaires pour élaborer une information complète auprès des parents.*

F- Grippe A

Les enfants seront accueillis à l'école indépendamment du fait qu'ils ne seraient pas vaccinés. Cela relève du choix de chacun et l'école n'a pas à en être informée. La vaccination pour les enfants n'est pas organisée dans les écoles primaires. Un courrier à domicile vous en expliquera les modalités.

1- Procédures en vigueur à ce jour (31 août 2009)

a- Premier cas avéré

Isoler l'enfant. Contacter les parents, informer les élèves et les membres du personnel en proche contact.

Signaler : IEN (qui fera suivre à IA, Recteur et Préfet), Mairie.

b- Cas groupés

3 élèves ou personnel en moins d'une semaine dans la même classe ou la même activité.

Même signalement en ajoutant signalement à la DDASS. Rechercher les contacts proches de la

classe, le groupe, informer (familles personnels, A.L.A.E.)

c- Fermeture et réouverture

Seul le Préfet est compétent pour décider d'une fermeture partielle ou totale. La fermeture doit être de 6 jours consécutifs. Les malades en fin de période de contagiosité (7 jours après l'apparition des premiers symptômes) peuvent réintégrer l'école. Aucun certificat médical n'est exigible.

G- Entretien des sanitaires

Les enfants ont rapporté que souvent ils manquaient de savon ou de serviettes en papier dans les sanitaires. Depuis quelques jours, Mme Nadeau vient de relayer Mme Maigrot au poste de chef de service en ce qui concerne les écoles, entre temps un relâchement dans l'entretien s'était fait ressentir. Cela devrait rentrer dans l'ordre.

H- Papier recyclé pour les photocopies

Du papier recyclé avait été utilisé il y a quelques années, cela avait eu pour effet de déposer des dépôts sur les photocopieurs qui, vite encrassés, avaient connu des pannes à répétition. Actuellement un appel d'offres est en cours par la mairie pour l'achat de papier. Il sera tenu compte de l'option du papier recyclé si celui-ci se montre de bonne qualité.

I- Les produits d'entretien sont-ils respectueux de l'environnement ?

La mairie porte une attention particulière à ce problème. Plusieurs fournisseurs ont été contactés. Le médecin du travail a fourni une liste de produits non toxiques. Dans l'appel d'offre les produits y sont intégrés.

J- Dysfonctionnement du chauffage aux premiers froids

Le chauffage a connu des problèmes de démarrage lors de la première vague de froid. L'une des deux chaudières était en panne et l'autre s'arrêtait intempestivement. La réparation a été laborieuse. Actuellement tout à l'air d'être rentré dans l'ordre. La FCPE demande à ce que le chauffage soit testé dès septembre. La mairie a décidé de faire démarrer le chauffage un jeudi à l'approche prévisible des premiers froids, ce qui permet en cas de dysfonctionnement d'agir le jour même ou le lendemain. La FCPE demande si le chauffage est allumé à une date arbitrairement fixée. La mairie précise que l'allumage du chauffage est dépendant du temps.

K- Éclairage autour de l'école le soir

On note des problèmes de vandalisme en ce qui concerne les globes. De plus les services techniques ont fait appel à EDF pour tout ce qui concerne l'éclairage extérieur.

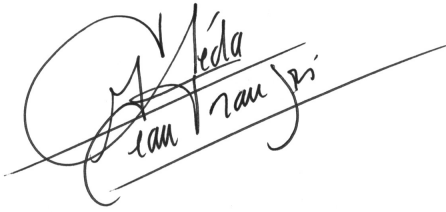
VII- Fin du conseil d'école

Le conseil d'école s'est terminé à 20 heures.

Conseil d'école du 27 novembre 2009

Le Directeur de l'école élémentaire
J.F. MEDA

La secrétaire de séance
M. Guiraud



A handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The signature appears to be 'Jean-François Méda'. The name 'Méda' is written above a horizontal line, and 'Jean-François' is written below it, with the 'i' at the end of 'François' extending below the line.

Ordre du jour

- I- Présentation de l'équipe enseignante et du nouveau comité des parents
- II- Bilan Bibliothèque municipale
- III- Bilan ALAE Rentrée 2009-2010
 - A- Matin
 - B- LE 12H00-14H00 (temps cantine)
 - C- ACTIVITES ANNEXES
 - D- ACTIVITES ALAE 12h00-14h00
 - E- LE SOIR
 - F- GARDERIE
 - G- Changement de services cantine (question FCPE)
- IV- C.L.A.S.
- V- L'École
 - A- Bilan financier 2008-2009
 - B- Organisation pratique
 - 1- Règlement intérieur
 - 2- Surveillance et partage de la cour
 - 3- Jeux dangereux
 - C- Bilan de rentrée : composition des classes et évolution prévisionnelle des effectifs
 - 1- Les effectifs
 - 2- Prévisions
 - D- L'organisation de la semaine scolaire
 - 1- Fonctionnement actuel
 - 2- Avantages et inconvénients
 - 3- Les partenaires
 - E- Le R.A.S.E.D.
 - F- Organisation de l'enseignement de l'anglais
 - G- Activités particulières
 - 1- Activités avec intervenants extérieurs rémunérés
 - 2- Activités avec intervenants bénévoles (informatique, ..)
 - 3- Sorties scolaires
 - 4- Spectacles
 - 5- Autres interventions
 - H- Plan vigipirates
- VI- Points supplémentaires (questions des parents)
 - A- Loto au profit des écoles
 - B- Marché de Noël
 - C- Conseil municipal d'enfants et délégués de classe
 - D- Communication avec l'école
 - E- Grève du 22 octobre
 - F- Grippe A
 - 1- Procédures en vigueur à ce jour (31 août 2009)
 - G- Entretien des sanitaires
 - H- Papier recyclé pour les photocopies
 - I- Les produits d'entretien sont-ils respectueux de l'environnement ?
 - J- Dysfonctionnement du chauffage aux premiers froids

Conseil d'école du 27 novembre 2009

K- Éclairage autour de l'école le soir
VII- Fin du conseil d'école